# COMPTE RENDU REUNION AVEC M. C LANNE

Mardi 15 septembre 2020 à 11H30 chez IDL

Présents: Mme. Muhr et M. Fauvelais

Suivi des actions en cours par IDL (selon le tableau ci-joint qui se trouve dans le CR de notre réunion du 11/06).

## **PLACETTE**

- Prêt emprunt. C LANNE s'en occupe en octobre => compter 1 mois; moins de 5 copropriétaires ont sollicité l'emprunt. Un appel de fonds a déjà été effectué sauf à ces copropriétaires.
- C Lanne va contacter M Curt courant octobre
- C LANNE verra ARAVIS ENROBAGE courant octobre également
- IDL le syndic=Maître d'ouvrage
   C LANNE recommande souscrire une DO (dommage ouvrage) en complément de la « décennale » de l'E qui traite le marché car la DO intervient sans procédure en justice contrairement à la décennale
- => vote des honoraire en AG si cela dépasse l'enveloppe-tampon prévue ainsi que du choix Maître d'œuvre. C LANNE pourra organiser une AGE si nécessaire
- C LANNE doit confirmer s'il a le temps disponible pour être maître d'œuvre. On lui a indiqué notre souhait de démarrer les travaux au printemps 2021
- commission placette suivra le suivi de chantier avec lui s'il est le maître d'œuvre
   => Mme Berrahal recueillera les attentes des commerçants pour définir la période la perturbante pour les travaux pour eux d'ici la prochaine réunion du CS.
  - ⇒ J BRUN fait remarquer que l'avance de fonds de mars ne respectait pas le délai d'opposition qui courait jusqu'au 20/08/2020 du fait du COVID => a écrit 2 fois à C LANNE à ce sujet sans réponse
  - Demander à C LANNE de nous faire un point sur l'appel de fonds ? prélèvements/chèques/prêts
  - ⇒ 1,5% d'augmentation prévu au devis si on signe dans les mois qui viennent ;
    combien si c'est après ?
  - Que C LANNE réexplique la manière dont <u>légalement</u> il doit orchestrer la signature du devis. Faut-il attendre d'avoir récupérer tous les fonds?

## **VANDALISME ARBRES**

Rappel à la loi. Pour l'instant classé sans suite / le Procureur. Tant que pas de PV des aveux/ou témoignage => impossible de poursuivre la procédure d'appel effectuée /Me PELLOUX.

Le coupable a avoué aux policiers mais on ne dispose pas de ce PV. Notre avocate Me PELLOUX a formulé une demande en juillet pour récupérer la déposition de M. SOLGALOV mais les policiers ne sont pas obligés de la lui remettre. Elle s'est portée partie civile pour la copro. Il est demandé à C LANNE de nous fournir une copie de la lettre d'IDL à Me PELLOUX qui lui demande d'intervenir auprès de la gendarmerie pour obtenir copie de la déposition du coupable.

NB 50% de chance d'aboutir dans le meilleur des cas.

- ⇒ Resolliciter le témoin ?
- => remettre en état les arbres ? Pas tant qu'une procédure est en cours.
- => À gérer ultérieurement par la commission espaces verts.
- => demander à C LANNE de relancer l'avocate et avoir réponse d'ici la prochaine réunion de CS le 9/12 18h.

Mme Berrahal a vu les parents qui disent que quand ils s'en vont c'est la cata car leur fils fait la fête.

#### **TAPAGE NOCTURNE**

Pour avancer et envisager une procédure contre les SOLGANOV => Remplir document CERFA (référence no. 11527X03) de témoignage et en avoir plusieurs car les gendarmes ne recueillent pas de plainte pour tapage nocturne (C LANNE est bien passé). => appeler les gendarmes pour qu'ils viennent et LEUR OUVRIR au moment des faits.

SOLGALOV a mis en vente son T3 à 423k€ sur le site le boncoin. Ils ont baissé leur prix depuis.

(A la réunion interne du CS, Melle GARCIA a évoqué la possibilité de faire appel à l'huissier de justice pour faire une interpellation sommative pour constater les nuisances. Pour le prochain CS, il est souhaitable qu'un ou plusieurs membres du CS se renseignent à ce sujet.)

### SYSTEME VIGIC DEFECTUEUX

C LANNE est passé vérifier ; la porte d'entrée était bien fermée au 21 et 17

21 VIGIC voté en AG il y a 2 ans et refusé. Mme TARDY mentionne un accord il y un an en AG... => Elle transmettra/ mail à C LANNE et B FAUVELAIS.

=> Que Mme TARDY recueille les signatures des copropriétaires de sa montée pour que le CS puisse prendre la décision.

Sinon décision AG.

# C LANNE nous a indiqué:

Normalement dans notre copro tout devrait passer en AG

Sinon vote des présents à la majorité du CS MAJORITE DU CS COMPLET =7 => CR de votes nominatif en CS qui a délégation pour 3k€ pour décider. M. BRUN est sceptique. => II vérifiera.

17 sit° platine de rue = HS = les gens n'entendent plus. Va faire passer le devis à Mme FILANGI qui sonde les copropriétaires de la montée. Travaux pas avant novembre s'ils se font compte tenu de la dispo de l'électricien.

17 et 21 : fermetures à clefs de la porte locaux poubelles devraient être réglées dans la semaine.

17 C LANNE va faire monter une serrure sur la porte du local électricité.

=> en profite-t-on pour faire fermer à clé les locaux technique électricité chauffage ? (coût 100 - 200€) avec une clé identique pour tous les locaux techniques.

Suggestion en laisser une au responsable de la montée.

# **REFECTION MARQUAGE DE PARKING DU BAS**

C LANNE relance sans réponse depuis 2 jours l'Entreprise TRAIT NET pour qu'il intervienne. A réglé les 2/3 de la facture! (on le refrette vu ce qui a été fait).

L'entreprise dit qu'il a eu des indications différentes sur le schéma. C LANNE lui a demandé de le communiquer mais attend toujours!!

- Ajouter <u>décision de CS</u> <u>peindre au sol 10km/h à 2 endroits : entrée Tilleuls et un enface l'école</u>
- Ok pour : Brun, Tardy, Nesztler, Garcia, Girard, Fauvelais, Muhr (soit la majorité du CS)
- ⇒ Marquer « privé » partout sur les places parkings en blanc comme prévu en AG

# **CONTRAT DE PJ (PROTECTION JURIDIQUE)**

Toujours pas souscrit! Le contrat sera souscrit à réception car C LANNE n'a pas retrouvé le mail adressé à Mme Auer

⇒ Que M BRUN confirme son choix => que C LANNE renvoie les 2 contrats actualisés à MM. BRUN => que M FAUVELAIS lui indique clairement de procéder ainsi.

## TERRASSE DE TOIT DES COMMERCES

C LANNE a demandé devis pour fabriquer plexi au-dessus des commerces côté Chevallier récemment à Entreprise POUJOIX

=> lui demander une proposition de grille en alternative

=> voir question de la fuite du le long de la façade du CRCA

## **ECLAIRAGE EXTERIEUR**

=> C LANNE doit solliciter l'électricien. C'est soit horloge astronomique qui se décale tous les jours en fonction de la luminosité, soit une horloge à programmer.

=> Ensuite décider des heures d'éclairage.

Remarques: cela dysfonctionne depuis 2 ans.

# INSPECTION DES CERCLAGES DES LUMINAIRES VERTS DU PARC

C LANNE avertira quand il viendra pour faire le tour avec un membre du CS 

-> unanimité sauf M Fauvelais pour remplacer les lampadaires verts cerclés/par 
des nouveaux lampadaires du modèle noir si le cerclage est à changer et coute 
plus cher qu'un lampadaire neuf. Ne pas s'occuper des lampadaires verts de la 
placette, car seront changés au moment des travaux placette.

#### **GROS TROU PARKING**

Pas rebouché => à faire

#### **PLAQUES DE CIMENT**

Fait

### **BACS COMPOST**

Mairie demande 2 référents car la ville ne peut s'occuper de tout. Personne ne s'est proposé. => Melle GARCIA va relancer la Mairie pour savoir s'ils peuvent continuer d'intervenir aux Tilleuls. Melle GARCIA était la référente => C LANNE va l'appeler Sans proposition ni réponse de la Mairie d'ici la prochaine réunion de CS, on demandera à la mairie d'enlever les bacs et de nettoyer la zone des bacs.